



Assemblée générale

Distr. générale
12 octobre 2009
Français
Original: anglais

Conseil des droits de l'homme

Douzième session

Point 5 de l'ordre du jour

Organismes et mécanismes de défense des droits de l'homme

Décision adoptée par le Conseil des droits de l'homme*

12/118

Déclaration des Nations Unies sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme

À sa 30^e séance, le 1^{er} octobre 2009, le Conseil des droits de l'homme a décidé d'adopter le texte suivant:

«Le Conseil des droits de l'homme,

Rappelant ses résolutions 6/10 du 28 septembre 2007 et 10/28 du 27 mars 2009, dans lesquelles il a prié le Comité consultatif d'élaborer un projet de déclaration des Nations Unies sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme et de le lui présenter à sa treizième session,

1. *Accueille favorablement* les diverses initiatives visant à faire avancer les discussions sur le projet de déclaration des Nations Unies sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme, en particulier la tenue d'un séminaire à Marrakech les 16 et 17 juillet 2009, qui ont donné au Comité consultatif des éléments substantiels qui l'aideront dans le processus d'élaboration de la déclaration;

2. *Décide* de tenir un débat de haut niveau sur le projet de déclaration au cours de sa treizième session.».

*30^e séance
1^{er} octobre 2009*

[Adopté sans vote.]

* Les résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme figureront dans le rapport du Conseil sur sa douzième session (A/HRC/12/50), chap. I.